L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 75 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 31 OCTOBRE.

Aux Démocrates purs et aux patriotes de tous les partis.

Les hommes sensés qui, au commencement de la campagne présidentielle, avaient vu avec plaisir le projet de conciliation entre les démocrates et les républicains libéraux et qui ont applaudi à la mise en réalité de ce projet par la convention de Baltimore, ne s'étaient pas trompés dans l'appréciation de cette entente politique. Ces hommes avaient prévu que la démocratie n'avait rien à y perdre et qu'elle pouvait y gagner beaucoup. Ils se fondaient sur le raisonnement suivant : Les démocrates ayant accepté les amendements à la constitution des Etats-Unis et les libéraux ne demandant rien de plus, il était clair que la démocratie allait reprendre son empire, non assez promptement peut-être pour emporter du premier coup l'élection présidentielle, mais pour l'assurer quelques années plus tard. En effet le républicanisme ultra n'a plus sa raison d'être, et les membres les plus influents de ce parti, comprenant bien qu'il est désormais dépourvu de base morale et politique, reviennent le plus vite possible à leurs anciens principes. Or, pour beaucoup d'entre eux, ces principes étaient ceux de la démocratie. Chase, Blair, Trumbell, et beaucoup d'autres personnages moins connus, sont d'anciens démocrates. Ils étaient tous contre un tarif de protection, contre les allocations nationales, contre les banques de papier et contre les restrictions du parti whig à l'extension du domaine national. Ce qui sontient le tarif aujourd'hui, c'est un besoin de revenu pour payer les intérêts de la dette et pour l'amortir; sans ce besoin, ou plutôt sans cette dette, le tarif de protection serait mort à jamais.

Les allocations nationales sont condamnées aussi : elles comprend assez en réfléchissant aux maux et aux scandales que le système a causés; les banques de papier ont reçu leur coup de grâce de la très-sonore établie par le secrétaire Walker, sous la présidence de Polk et du contrôle établi par M. Chase qui a simplement usé des idées de son prédécesseur; et quant à l'extension du domaine national personne n'y s'y oppose plus par aucune raison quelconque, et le parti républicain dépasse même sur ce point le parti démocrate. La politique de l'extension territoriale n'a aujourd'hui plus de borne, et cette politique ne comprend pas seulement les pays adjacents, mais encore les contrées en dehors des limites continentales. On prétend aussi bien à Cuba, à St. Domingue, à Porto Rico et à la Jamaïque qu'on prétend au Mexique et à l'Amérique Centrale. Par conséquent, à l'exception des questions que la guerre a résolues par la force et à l'exception des intérêts que la guerre a détruits, la politique du parti démocrate triomphe sur tous les points, et c'est bien évidemment à la démocratie que sera dévolu de nouveau dans un avenir rapproché, le gouvernement de la République. On en peut juger par le langage d'une foule de journaux républicains, devenus très modérés et très libéraux et qu'en vérité, ne sont plus séparés des journaux foncièrement démocrates que par une distance presque imperceptible.

Pour illustrer des lignes ou pour prouver ce que nous avançons, nous reproduirons en substance une série de questions adressées au peuple par un journal de New-York, la *Tribune*, naguères le champion si habile et le porte-drapeau si exalté du parti républicain. On verra par ces questions si les libéraux ne se sont pas rapprochés des démocrates que les démocrates ne se sont rapprochés des libéraux, et si les démocrates purs ne feraient pas meilleure figure en entrant dans la fusion qu'en boudant ainsi qu'ils le font pour soutenir ce qui est mort et ce qui ne peut pas renaître, tout en compromettant les grands intérêts de l'élection.

Des centaines d'orateurs, dans cet Etat et dans d'autres, parlent tous les jours pour appuyer la réélection du général Grant. Les citoyens qui les écoutent voudraient-ils bien s'adresser à eux mêmes les questions suivantes, et demandes-moi ainsi que fous les hommes honnêtes de tous les partis, voudraient-ils bien en faire leur profit :

1. Le sens et l'esprit de ces discours ministériels ne tendent-ils pas à rallumer et à entretenir les haines inséparables de l'existence d'une grande guerre civile ?

2. N'implique-t-ils pas qu'une grande portion du peuple américain est impropre à exercer un pouvoir politique et qu'elle doit être frappée d'incapacité si elle ne l'est déjà ?

3. Les orateurs qui prononcent ces discours montrent-ils de la satisfaction ou du mécontentement de ce qu'aucun parti ne s'oppose plus à l'exercice du suffrage impartial ?

4. Ces orateurs ne seraient-ils pas chargés si les Ku-Klux étaient encore dénoncés comme se livrant à des outrages de jour et de nuit?

5. N'insistent-ils pas sur les histoires de conflits entre blancs et noirs comme s'ils désiraient que ces conflits continuassent et devinssent pires?

6. N'exhorte-t-on pas les soldats ministres à "voter comme ils ont tiré" tout comme si la guerre réguait encore, mais sur une arène nouvelle ? Y a-t-il rien de changé que le champ de bataille?

7. Dans la supposition que cette guerre existe, les discours prononcés par les tirantistes tendent-ils à la faire cesser ?

8. Continuerons-nous à combattre les rebelles quand il n'y a plus de rebelles, et à défendre le suffrage impartial quand tout homme ne persiste à s'y opposer ?

9. Si cela doit finir, pourquoi cela ne finit-il pas maintenant ?

10. La dénonciation incessante des ex-confédérés comme étant toujours déloyaux ne tend-elle pas à les rendre tels ?

11. Supposons que le Nord tendit les deux mains au Sud en disant : " Oublions que nous avons été ennemis et soyons amis pour toujours. " Pensez-vous que cette ouverture ne lui vaudrait aucun bon sentiment en échange et ne tournerait sans fruit ?

12. Si nous étions menacés demain d'une grande guerre extérieure, le Nord ne ferait-il pas ce que nous disons ? Alors, pourquoi ne pas le faire tout de suite ?

13. Supposez que l'amnistie universelle eût été proclamée, il y a quatre ans, dans cet esprit, pensez-vous qu'on eut en à déplorer aucun outrage de Ku-klux ?

14. Ne doit-il y avoir aucune fin à cette durée de rancune et de haine provoquées par la guerre? Et en laps de huit années ne suffit il pas?

15. Comment la réforme du service civil ou toute autre réforme obtiendra-t-elle considération si nous devons continuer les batailles de la guerre civile ?

16. Si nous avions été engagés dans une guerre de rébellion et que nous eussions été battus, nous considérerions-nous comme politiquement restaurés quand nos ennemis seraient toujours sous le coup de la proscription ?

17. N'aimerions-vous pas mieux votre pays et ne seriez-vous pas plus prêts à le servir si tout le monde était amnistié?

18. Ne devant former qu'un seul peuple, comme si nous ne nous étions jamais battus, il nous semble que l'assentiment complet et formel des démocrates au suffrage impartial indique que l'heure est venue de déclarer une amnistie universelle. Quelle raison opposer à cela ?

19. Qui n'aimerait mieux vivre dans un pays où tous seraient égaux et libres que dans un pays où il y aurait des gens frappés d'ostracisme politique et par suite déclassés et mécontents ?

20. Qui aimerait plus pauvre, plus faible ou plus mal, si la dernière blessure de notre guerre civile était cicatrisée et s'il n'y avait plus d'Américains stigmatisés comme rebelles?

Si M. Chas. O'Connor, le célèbre avocat de New York, se fut adressé ces questions il n'aurait pas déconné du parti de la fusion des milliers de démocrates dont le vote peut faire nous est assuré en Pennsylvanie. On dit que cet Etat a été perdu par l'intervention réellement bien intentionnée de cet ancien démocrate. C'est une leçon pour les Démocrates purs de la Louisiane. Ils doivent comprendre que le triomphe du parti de la fusion assurerait la restauration des institutions constitutionnelles et du self-government local dans les Etats du Sud. Or, c'est tout ce que le sud peut demander et il ne demande rien de plus. Ici, en Louisiane, la victoire est à nous si nous sommes sûrs et, la laissant échapper par des vues personnelles de parti, ne mériterions-nous pas d'être privés à jamais des avantages Matériels qu'elle nous procurerait et dont notre avenir dépend en grande partie? — Nous engageons les Démocrates purs et tous les patriotes à méditer sur cette dernière question.

DEUX PEINES ET DEUX MESURES. — Le gouvernement de M. Thiers réservera rigueurs pour les impérialistes et ne a que les indulgences pour les royalistes. Tant qu'il restera renfermé à la frontière, le prince Napoléon se permet qu'en faveur du comte de Paris une réception princière et presque royale. C'est un signe des temps.

On lit dans l'*Union républicaine*, de Bourges :

" Le mercredi 10 avril, à une heure et demie, M. le comte de Paris, accompagné du général de Chabaud-Latour, président du comité des fortifications, arrivait à la fonderie, où l'attendaient sur le seuil, MM. les généraux commandant la division et la subdivision, le général d'artillerie, les officiers supérieurs, tout l'état-major en un mot.

" Les autorités militaires de Bourges ont fait, ce jour-là, une réception royale au comte de Paris. Elles ont invité par retraite [illegible] à laquelle une invitation d'un [illegible] en [illegible] invité, disons-nous, les officiers à se trouver à la fonderie en grande tenue.

" En agissant ainsi, les autorités militaires ont-elles obéi à des instructions du ministère de la guerre ?

" Tout nous porte à le supposer, puisque leur conduite n'a donné lieu à aucun reproche.

" M. Cissey a donc autorisé, sinon ordonné, les démonstrations faites publiquement en son honneur au comte de Paris.

" Il n'est pas possible que M. de Cissey ait autorisé ces démonstrations. Le ministre de la guerre a puni avec une sévérité extrême des officiers qui, à Grenoble, ont pris part à une manifestation politique républicaine, c'est à dire gouvernementale; il ne saurait rester indifférent devant la conduite de ceux qui, à Bourges, ont pris part à une manifestation politique orléaniste, c'est-à-dire révolutionnaire.

PRÉPARATIFS DE L'ALLEMAGNE CONTRE LA RUSSIE.—Un ingénieur italien, qui arrive d'Allemagne, rapporte, en le garantissant, le fait suivant dont il a été témoin :

Les politiques, habitués à apprécier les agissements de la Prusse, comprendront l'importance de ce renseignement, qui coïncide avec la nouvelle, répétée par tous les journaux, de la mission du colonel du génie de Verdy, vers les frontières du nord-ouest de la Russie.

Admis à étudier certains procédés de construction dans différentes usines métallurgiques, cet ingénieur a constaté la fabrication, sur une très grande échelle, d'essieux de wagons. Ce qu'il y a d'étrange dans cette observation, c'est que ces essieux ont 20 centimètres de voie de plus que les essieux employés en Allemagne, en France, en Angleterre, etc, et qu'ils correspondent à la longueur réglementaire des essieux russes qui en raison de la persistance des neiges, diffèrent de ceux de reste de l'Europe.

Serait-ce déjà un préliminaire de l'entrevue pacifique des trois empereurs ?

ARRESTATION DE M. DE MARTEAU.—Nous lisons dans l'*Ordonnant* :

Une amenité prussienne à ajouter à tant d'autres.

Vendredi dernier, M. de Moltke, ministre de Danemark à Paris, passait par Strasbourg, revenant de Vienne. Arrivé à la gare de Strasbourg, cet honorable diplomate demande à un des préposés de l'administration allemande s'il ne lui serait pas permis de rester dans son wagon au lieu de descendre pendant que le train de l'autre gare par le chemin circulaire. Cette faveur lui avait toujours été accordée, sans aucune difficulté.

Messieurs les Allemands répondirent à cette demande par un refus très sec, tellement sec que M. de Moltke ne put s'empêcher de murmurer en s'en partir : "Du temps des Français, on y mettait plus de courtoisie."

A peine avait-il fait quelques pas vers le buffet de la gare, que quatre soldats l'entourèrent et l'amenèrent au poste de police.

M. de Moltke était arrêté. Grâce à son caractère diplomatique, ou le relâcha, mais après d'assez longues explications.

Un simple voyageur n'en aurait pas été quitte à si bon marché.—Avis à ceux de nos compatriotes que leur mauvaise fortune oblige de voyager sur le territoire conquis par les Prussiens.

UN CANDIDAT FRANC.—M. le marquis de Fournès s'est présenté dans le Calvados pour remplacer, comme député, M. le comte de Balleroy.

Nous extrayons de cette profession de foi les quelques lignes suivantes :

" En vue de cette élection politique, vous avez le droit de vous informer de mes opinions : je vous les indiquerai sans détours, car je vous estime trop pour ne pas vous parler avec franchise.

" Electeurs, JE NE SUIS PAS RÉPUBLICAIN. La République ne me paraît pas possible, parce que toujours la logique républicaine mène à la violence, au désordre et au despotisme.

" Je n'ai toutefois aucun parti pris contre M. Thiers. Je l'ai défendu avant la guerre, à l'époque de son impopularité; je l'approuve à l'heure qu'il est son pouvoir. Mais ce pouvoir est essentiellement provisoire, et il nous faut un régime définitif.

" Il faut que l'Assemblée souveraine nous tire une fois pour toutes de cette ornière révolutionnaire, au fond de laquelle depuis quatre vingts ans, nous ne voyons que des désastres pour la patrie et de la misère pour les citoyens."

Voilà de la franchise au moins.

BRUIT DE GUERRE.—On lit dans la *Décentralisation*, de Lyon :

" Nous pouvons assurer, le tenant de source sûre, que M. le comte de Paris a exprimé, il y a cinq ou six semaines, à des personnes dont nous nous abstenons de citer les noms, et dans une circonstance qu'il nous serait facile d'indiquer, son intention d'aller voir le comte de Chambord.

" Tout dernièrement, il y a très peu de jours, croyons-nous savoir encore, M. le duc d'Aumale a tenu le même langage, différer plus longtemps cette visite.

" Il ne reste plus qu'à réaliser ces bonnes intentions."

La *Gazette de Nîmes* donne les détails suivants sur la tournée de MM. Laget et Cazot :

" Un de nos correspondants, qui a eu la chance de se trouver dans quelques-unes des réunions *publiques* privées tenues par MM. Laget et Cazot, tient à écrit que ces citoyens n'ont pas été heureux dans leurs excursions agitatrices. Nos populations paisibles, en présence de tant de bruit pour rien, paraissaient des étonnées de voir deux hommes si agités.

" Loin de montrer une certaine fécondité, on a vu ces députés répéter partout le même discours. L'auditoire seul était changé; évidemment, ils avaient compté sur cette circonstance pour ne rien apprendre de nouveau.

" Au Vigan, à Saint-Hippolite, à Villeneuve-les Avignon, à Bagnols, M. Cazot a promis l'avènement prochain de la vraie République. Il est entendu, entre l'orateur et un certain nombre des assistants, qu'elle n'a rien de commun avec celle de M. Thiers.

" M. Laget, de son côté, s'efforce de se rendre aimable en proclamant que la vraie instruction est laïque, obligatoire et gratuite."

UNE LETTRE D'ANDRÉ CHÉNIER.—J'ai découvert, il y a quelques jours, au cours de mes lectures, une lettre due à un homme illustre, à un grand poète, André Chénier, martyr sur l'échafaud, assassiné par les radicaux du temps. C'est dans le *Journal de l'orne* du 10 avril 1792 que j'ai retrouvé ce document curieux et intéressant à plus d'un titre :

Ce 8 avril 1792.

Plusieurs de ces auteurs, qui depuis quatre années salissent le titre de *patriote* en l'associant à leur nom, et qui traitent de mauvais citoyen quiconque les détestent et les méprise, c'est-à-dire tout ce qu'il y a sur la terre d'hommes vertueux qui font usage du sens commun, me prodiguent depuis quelque temps le seul suffrage qui puisse me flatter de leur part, je veux dire leurs injures. Ce qui m'a surtout attiré ce débordement de leur bile, c'est la franchise avec laquelle je me suis élevé contre l'odieux triomphe préparé à des soldats qu'une justice sévère avait placés aux galères, et qu'une justice indulgente et mieux éclairée vient de rétablir. De tous ces auteurs, celui qui signe Collot-d'Herbois est celui dont le mécontentement s'est exprimé avec le plus de rage et de fiel, et qui a le mieux prouvé que ce n'est pas en vain qu'on appelle volontairement les injures des *satires*. Je n'essaierai pas d'être son rival dans cette éloquence, qui est la sienne. Mais il me menace de m'*attaquer de vaisseau*. Je réponds que je le somme de tenir cette promesse, dont j'attends l'effet avec impatience. Un verre de quelles calomnies il me prodiguera ensuite, et l'on verra si je serai regardé comme un lâche et démasqué à la France entière une pareille d'e frondés salutaires qui envahissent l'empire au nom de la liberté, et qui osent l'écraser du nom de *roi du peuple* tyrannise ses.

Il dit "que je suis un hypocrite qui ne pense pas un mot de ce qu'il dit, que l'aspect de mes injures, que je suis l'agent et l'instrument d'intrigues et de manœuvres."

Toutes ces imputations s'admettent d'autre réponse que celle-ci : M. COLLOT D'HERBOIS a menti; mais pour cette ominie, je ne le citerai devant aucun tribunal. Car et lui et ses pareils sont jugés depuis longtemps au tribunal de tous les hommes dont l'opinion vaut quelque chose.

Au reste, M. Collot d'Herbois, et tous ses admirateurs, et toutes les sociétés qui les applaudissent, auront beau s'irriter de ce que j'ecris et crois utile d'écrire, je n'ai pas à répondre qui concerne ceci : C'est que, en prenant la plume, je n'ai pas eu dessein d'écrire jamais des choses qui pussent leur plaire.

ANDRÉ CHÉNIER.

Moins de trois ans après, Collot d'Herbois, après avoir fait guillotiner André Chénier, était lui-même, à la suite des événements du 9 thermidor, condamné à la déportation, envoyé à Cayenne, où il mourrait au bout de quelques mois.

Sic transit gloria mundi !

LA REFORME DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE.—M. Scheurer Kestner, député de la Seine, vient de donner au *Journal de Lyon* les détails suivants sur le projet de loi relatif aux Alsaciens-Lorrains, que M. Dufaure se propose de soumettre prochainement à l'Assemblée nationale :

" Au mois de juin dernier, je demandai à l'honorable M. Dufaure quelle serait la situation faite aux Alsaciens-Lorrains qui, n'ayant pu opter d'une manière valable avant le 1er octobre 1872, voudraient se fixer en France après le délai de l'option. J'ajoutai que grande incertitude régnait à l'Assemblée nationale au sujet de la loi destinée à leur faciliter la reprise de leur nationalité, momentanément perdue, le jour où ils viendraient se fixer en France.

" Il me répondit qu'il était tout aussi sympathique pour nos compatriotes, voulant bien me faire connaître que cette question avait déjà attiré son attention. Il ajouta que si l'article 18 du code civil ne leur était pas reconnu applicable, il se proposait de présenter à l'Assemblée, après les vacances, une proposition de loi ayant pour objet de régler la question suivant notre désir.

" L'article 18 du code civil porte que : " tout Français qui aura perdu sa qualité de Français pourra toujours la recouvrer en rentrant en France avec l'autorisation du roi, et en déclarant qu'il veut s'y fixer et qu'il renonce à toute distinction contraire à la loi française."

" Devant les dispositions favorables de M. Dufaure, j'ai pu, sans le décourager, le prier de ne pas déposer le projet de loi dont il était question, et de lui dire qu'il valait bien mieux en laisser l'initiative au gouvernement.

" La question est donc mise en état. Un article 18 sera reconnu applicable à nos compatriotes, ce qui nous semble légitime; ou il sera soumis à l'Assemblée un nouvel article destiné à le remplacer, en ce qui concerne les Alsaciens-Lorrains."

SOUSCRIPTION POUR LES ALSACIENS-LORRAINS.—Une souscription nationale vient de s'ouvrir dans la France des jours la conduite de ceux qui, à Bourges, ont pris part à une manifestation politique orléaniste, c'est-à-dire révolutionnaire.

LES AGITATEURS EN FRANCE.—On lit dans l'*Union de Vaucluse* :

" Ce que Gambetta fait à cette heure en Savoie, ses compagnons Gent et Naquet le feront dans le département du Vaucluse. Les gens de Cazot dans le département du Var, Louvier, Esquiros et Bouchet dans le département des Bouches-du-Rhône et le Midi ont décidément livré à leur action délétère. M. Gambetta s'est doublé de Spuller; Gent et Naquet de Poujade et de Bordone; Lagel et Cazot, de Bouchet; Louvier, Esquiros et Bouchet, de Delpech."

—On n'a pas oublié sans doute le nom de M. Payen, le célèbre chimiste, mort presque subitement à Grenelle, à la suite du siége.

M. Payen avait, au Conservatoire des Arts et Métiers, un cabinet renommé par son exactitude et aux collections de tissus rares, des peaux de têtes d'aloucettes conservées avec soin.

—Terrible chose que l'anatomie!

Il résulte d'un rapport qui vient d'être fait par l'un des plus éminents médecins de Paris, que le corps humain, dans un adulte, contient de quatre-vingt-dix-huit à cent kilogrammes de fer.

Or, en prenant, le poids moyen d'un cadavre de taille moyenne, on trouve que dans les veines de quarante-deux hommes le minerai nécessaire à la fabrication de quatre fusils—sans sabre-baïonnette. Par conséquent, les cent mille hommes tués pendant la guerre de 1870-71 auraient pu fournir l'acier nécessaire à 2,500 canons de fusils.

Et voilà, en dernier principe, il y a dans les veines de chaque homme un poids de 285 grammes de fer. C'est assez pour fabriquer le petit outils.

Pourquoi donc, l'usage pieux de compléter les instruments divers avec le sang de morts regrettées ne s'introduirait-il pas dans les mœurs ?

On tirerait d'un cadavre de femme à peu d'outil, d'une fonte tante une vrille ou une pince à champagne.

Quand vos convives vous entendraient dire avec un sanglot, au moment de déboucher une bouteille de moût :

—Pauvre tante! Comme elle déboucha bien le champagne!..... Elle qui était si sobre!

Il n'y eu a pas un qui, touché de cet hommage rendu à la mémoire d'une vieille dame désespérée, hésiterait à vous offrir sa fille avec trois cent mille francs de dot.

—Dans un cimetière de Lyon, un démocrate et un royaliste lisent l'inscription suivante, gravée sur une sépulture :

" Ci gît

Le CITOYEN Pierre Girand,

Décédé à l'âge de dix-huit mois. "

Le démocrate, avec admiration :

—Ci-gît!

La royaliste, avec compassion :

Pauvre petit!..... si jeune!

—Extrait du *Bulletin des Amis de l'enfance*, lettre de nourrice :

" Madame,

J'ai bien le regret d'être forcée de vous annoncer la mort de votre petit; je me recommande pour le prochain.

" Mal dans cet espoir que j'ai l'honneur de vous saluer.

Femme B...."

—Entre deux petites crevés :

—Alors, mon pauvre Octave, tu as été forcé de tout conter à ton bonhomme de père ? Et qu'a-t-il *abouté* ?

—Au contraire! Ah! si tu avais vu quel bond il a fait !

Puis, mélancoliquement :

—Malheureusement, ce bond-là n'était pas payable à la Banque de France!

—Toujours invidiables les avocats sous la République.

Dans le *Centenaire*, Lafont joue un vieillard qui a horreur des médecins.

Afin de soigner le malade, l'amoureux qui est médecin, quitte présente en qualité d'avocat : à un moment donné le centenaire s'aperçoit de la ruse :

—J'aurais dit n'en douter, s'écrie-t-il; quel singulier avocat, qui n'est ni préfet ni ministre!

La censure a biffé la phrase, histoire de ne pas contrarier M. Gambetta.

—On parlait l'autre jour de ces gens qui, dans certaines circonstances, une opération douloureuse par exemple, sont soutenus par une énergie nerveuse telle qu'ils supportent sans broncher des tortures inouïes.

—Moi, dit un naïf, je sais comme cela. Si j'allais à l'échafaud, je serais ferme jusqu'au bout, mais je n'éviquerais après.

—Nous disions l'autre jour que Ligier imitait un tic, Paul Ligier, chef de bataillon d'infanterie de marine, officier de la Légion-d'Honneur, en ce moment aux colonies.

Le docteur B..... un vieil ami de la famille du tragédien, lui écrit que Paul Ligier est un de ses malades les plus distingués, qui, détaché pendant longtemps à Cayenne, a rendu d'importants services en employant les déportés à des défrichements considérables.

Mais le docteur ajoute que Ligier aurait une fille, mademoiselle Isaure Ligier, qui est mariée et actuellement en Espagne.

—Mœurs prussiennes :

Madame Henkel de Donnersmarck était aux Italiens le jour où l'on donna ses premiers mari, le chevalier de Palva-Araujo, lui tirant une balle dans la poitrine.

—Mademoiselle Z..... des Variétés, qui fut jolie..... autrefois, commence à se la.

Tous les soirs, une bonne petite camarade trace à la craie, sur la porte de sa loge, ces quatre lettres cabalistiques :

L. R. I. D.

La pauvre enfant n'a pas compris.

—Le cerveau du *Charivari* est vraiment inépuisable en imaginations drôlatiques. En songe que, depuis trente ans, cette vieille prodigieuse ne s'est jamais ni ralentie ni obscurcie!

Donc, voici le moyen qu'il a découvert aujourd'hui pour vendre ses photographies aux enfants..... Je vous le donne en mille.

Placez de la peindre des cartes géographiques sur le sein des nourrices.

—Une amnestie assez drôle de *Paris-Journal* :

En chemin de fer.—Un train omnibus croise un train de bestiaux.

Mon voisin de gauche.—Ce sont sans doute des bœufs qui vont à Poissy ?

Ma jolie voisine de droite.—Sans doute, bœuf-là d'aller en chemin de fer.

Le même.—Dans les commencements, oui, mais aujourd'hui ils y sont habitués.

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. F. CARONDE.....Directeur.

Nouvelle-Orléans, le 3 octobre 1872.

Le public est informé que le Théâtre de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans vient d'être [illegible] à partir de ce jour, [illegible] MM. Lucien Lauverjat, A. M. d'Ubexy F. M. On pourra aussi s'abonner pour [illegible] trale.

30 oct—tf EMILE WILD.

Théâtre des Variétés.

LES SŒURS ZAVISTOWSKI DANS

LYION.

JEUDI, 31 OCTOBRE 1872,

My Neighbor's Wife.

Vendredi soir, 1er Novembre, Bénéfice de MLLE HENRIETTA GRAINGER, qui jouera une seule pièce,

LYION EN PERVERTION.

Même spectacle dimanche, à 2 h. et le soir.

A l'Opéra Comique—Boulevard, Paris or the Office of Bizard.

Théâtre St-Charles.

Propriétaire.....Mme DE MAR.

DIMANCHE après di, le 3 novembre 1872,

GRANDE RÉOUVERTURE — Engagement pour quelques représentations seulement de MADEMOISELLE MURPHY, célèbre cantatrice irlandaise, — HELP — Le spectacle commencera par le [illegible], pour les personnes de couleur, le 3e soir. Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie. Ouverture commencera à 7 heures et demie.

31 oct W. G. SAVAGE, directeur.

Académie de Musique.

DAVID BIDWELL.....Directeur et Propriétaire.

Mercredi, 30 octobre 1872,

Et jusqu'à nouvel ordre,

MADEMOISELLE MARIETTA RAVEL,

Mime, Artiste et Danseuse, jouera le premier rôle de

JARTINE,

L'Orgueil du Lis.

Drame militaire en 4 actes.

Mlle RAVEL remplira cinq rôles différents.

Vendredi soir — Premier bénéfice de MARIETTA RAVEL.

Demandé, à midi — Première Matinée.

A l'étude, WILD CAT, or the MARRIAGE BY MOONLIGHT (mariage au clair de la lune), drame écrit expressément pour Mlle Ravel.

30 oct—1jr

Matinée Musicale et Dramatique.

Mme Romme, centre St-Philippe et Ursulines.

A la demande générale,

LA TRAGÉDIE DE TRÉNIER

Mesdames Romme et Pelletier, Messieurs Jones et Bouchet.

Mme Romme, centre St-Philippe et Ursulines.

Dimanche, 3 Novembre, à Midi précis.

Entrée : 1er—1m

Grand Bal Paré et Masqué,

DONNÉ PAR—

LA LOGE LOUISIANE No 1. I. O. M.,

—Dans la—

SALLE DE LA PARFAITE UNION,

(Rue des Remparts, entre les rues Dauphine et Bourbon.)

Le Mardi Soir, 29 Novembre 1872.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS :

Wm. Mc. Jones.....Président.
Fortjus Fleurier.....Henry M. Small.
Max O'Brien.....Alex. Trudeau.
E. R. Bohler.....F. Cordes.

On peut adresser à l'un des membres de ce Comité les demandes d'invitations pour dames. Le Comité d'invitations se réunit tous les VENDREDIS SOIRS.

Prix de Billet.....$2.

Les propositions pour le location de Restaurant de la Buvette et du Souper seront reçues par les membres du Comité, Mm. Wm. Mc. Jones, No 21 du Commerce Place, et A. M. Fortjus Fleurier, No 1 de la rue Royale, au premier.

30 oct—1m—Ma Je

A Vendre.

49 BALLES TABAC de la Havane, en feuilles. (Véritable Vuelta Abajo.)

JAYME MAGI,

4 oct—1m au No. 72 de la rue de la Commune.

A. F. COCHRAN & CAZERES

ONT TRANSPORTÉ leur Magasin de No. 9, rue Front, à 16, rue Fulton.

[illegible]

GRAND DÉPOT DE LA BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

CHEZ MM.

QUEYROUZE & BOIS

Rancisgners des rues Bienville et Vieille-Levée.

LAURENT LACASSAGNE.

22 oct—4 m Agent.

IMPORTANT

Pour les Cafés et Salons de Bière.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il délivre à domicile le meilleur

CINCINNATI LAGER BEER

à 5c. la pot dans [illegible].

ROBERT FARNACHT,

7 avril—1an 24 et 26 rue Pepidras.

Provisions ! Provisions !

260 Bouts de Pâte d'oie de bonne défonce, frais, 50 pots de [illegible] à 15c de rib
[illegible] Epaules bacon
[illegible] Bouteilles Epaules sèches, salées,

A Vendre, en lots au gre des acheteurs, par

H. T. LAWLER,

Aux Nos 2, 4, 76, 78 et 80 de la rue Nouvelle-Levée, près Poydras.

ATTENDU de Bordeaux par barque "Vesuvio" et "Ville de Bordeaux" les marques suivantes :

50 barriques Vin Rouge
10 tonts Cognac.
40 cannes Vermac—Fine Champagne.
100 Paniers Champagne, 1/1 pinte, et bouteilles.

QUEYROUZE & BOIS,

aux Bienville et Vieille-Levée.

2 oct—1m

AU PUBLIC.

VOICI le moment d'acheter des Lampes en toute sorte de vaisselle de Lampes. Nous avons un assortiment de Lampes que nous vendrons au dessous des prix d'avant.

Les Lampes ordinaires chez nous des Lampes Allemandes d'Etudiants et que nous vendrons au [illegible] à 50 cents. Des [illegible] en montant [illegible] Lampes [illegible] Lampes [illegible] Lampes